

**Motion de soutien à Denis Marchal**

Le 19 juin 2023, notre camarade Denis Marchal a été mis à pied à titre conservatoire, par la direction de sa société SDEL ELEXA Filiale du groupe Vinci, à la suite d’un désaccord avec la DRH de son entreprise lors d’une réunion de négociation.

Aujourd’hui notre camarade ce retrouve accusé de menace par sa direction.

Aux vues des éléments connus, nous considérons que c’est une « cabale » La direction veut sanctionner son engagement pour défendre les salariés et leurs intérêts dans l’entreprise.

Il est représentant syndical CGT à Vinci Energie International et Système, il a toujours défendu l’intérêt des salariés avec conviction.

C’est pour cela que nous voyons la, une attaque en règle de la direction du groupe Vinci, contre notre organisation syndicale la CGT

Cela nous pose question aussi concernant la liberté syndicale ainsi que la liberté d’expression des représentants du personnel dans le groupe Vinci.

Nous vous demandons de cesser immédiatement la procédure à l’encontre de Denis Marchal.